

LE SANG DU FILS DE DIEU

(Suite)

LES TÉMOINS DU PRÉCIEUX SANG.—Présent à ces scènes suprêmes, le bien-aimé disciple les atteste comme il suit : “ Celui qui a vu, dit-il, en rend témoignage, et son témoignage est véritable ; il sait qu’il dit vrai, et c’est pour vous amener tous à croire. Ces choses se sont passées ainsi, afin que fut accomplie cette parole de l’Écriture : Ils fixeront leurs regards sur Celui qu’ils ont percé. ”

Saint Paul nous apprend plus expressément ce que nous devons croire et contempler concernant le Précieux Sang ; il rappelle l’entrée très solennelle que le grand prêtre seul faisait une seule fois l’année dans le saint des saints, portant en ses mains une grande coupe remplie du sang des victimes et venant en tremblant l’offrir au Très-Haut en face même de l’Arche d’alliance ; puis l’apôtre ajoute : “ Jésus-Christ, le Pontife des biens futurs, est entré dans un sanctuaire plus vaste et plus parfait, un sanctuaire qui n’a pas été fait de main d’homme, qui n’appartient pas à cette création ; il est entré, non pas avec le sang des victimes, mais avec son propre sang ; il y est entré une seule fois pour toujours et pour tous, acquérant pour tous la rédemption éternelle. ” (Heb. IX, II.)

Son entrée au ciel par son sang, Jésus la signala par un prodige du haut de la croix même. Au moment où il expirait, le voile du temple se déchira du haut en bas ; ce voile cachait des mystères terribles, et, sous peine de mort, il interdisait rigoureusement à tout mortel l’entrée du sanctuaire, qu’il séparait entièrement du reste du temple. Cela signifiait que la porte du ciel, jusqu’alors restée fermée à toute créature humaine, devenait tout à coup grande ouverte au temps que le sang rédempteur achevait de couler : le ciel est dès lors conquis pleinement : les enfants d’Adam y ont maintenant tous leur place, si, comme dit saint Jean, ils veulent se laver de leurs péchés dans le sang de l’Agneau.